**Critères admission/non admission UHCD-UTOX**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| ***UHCD*** | | ***UTOX*** | |
| Critères d’admission (patient) | Critères non admission (patient) | Critères d’admission | Critères non admission |
| - Nécessitant une hospitalisation sans place disponible dans le service de spécialité indiqué et sans possibilité d’hébergement  - Nécessitant une surveillance brève < 24h non scopée avant un retour dans son lieu de vie  - LATA/en fin de vie  - En surveillance d’une transfusion de produits sanguins  - Agité ou confus avec agressivité secondaire à un trouble du comportement dans le cadre d’une démence avec traitement sédatif/anxiolytique +/- contention physique si nécessaire | - Transféré d’un autre service ou en post opératoire  - Instable (hors LATA)  - Nécessitant une surveillance scopée  - Avec problématique purement sociale sans début de prise en charge par équipe sociale sur les autres secteurs des urgences (hors week-end et jours fériés)  - Patient agité ou confus avec agressivité secondaire à un trouble du comportement dans le cadre d’une démence sans traitement anxiolytique ou sédatif    - Patient avec diagnostic aigu psychiatrique | - Intoxication médicamenteuse volontaire ou non ou par drogues avec score de Glasgow ≥ 12  - Intoxication volontaire ou non par champignons/produits caustiques  - Transfert de la réanimation Purpan suite à IMV ou intoxication aigue et nécessitant un avis psychiatrique/addictologique et avec problématique somatique aigue contrôlée  - Intoxication alcoolique aigue avec score de Glasgow ≥ 12 et score de Cushman < 7  - Intoxication au monoxyde de carbone nécessitant plusieurs séances de caisson hyperbare  - Patient intoxiqué avec nécessité de contentions avec traitement sédatif/anxiolytique associé et calme | - Instabilité hémodynamique (TAS < 90mmHg) ou respiratoire (O2 > 4L/min)  - Score de Glasgow < 12  - Patient transféré de Rangueil ou d’un centre pénitentiaire  - Patient avec décompensation d’une maladie psychiatrique sans intoxication associée  - Intoxication aux cardiotropes nécessitant une surveillance scopée  - Patient avec 2 PSE d’antidotes  - Patient avec PSE de Flumazémil > 0,5mg/h ou Naloxone > 0,2mg/h  - Patient agité/agressif avec nécessité de contentions sans traitement anxiolytique/sédatif associé ou non calmé |
| **Quels sont les PSE autorisés à l’UHCD ?**  - Morphine, Midazolam (Hypnovel®) pour sédation terminale  - Antidotes : Flumazémil (Anexate®), Naloxone (Narcan®)  - Traitement à posologies fixes : Antibiotiques, Héparine, Furosémide (Lasilix®) …  Ne sont pas autorisés les PSE nécessitant une surveillance scopée ou avec possibilité de modification fréquente des posologies : Cordarone®, Eupressyl®, Loxen®… | | | |